

informations



Comité Régional CGT Occitanie

N° 267

juin 2023

FORUM DU HANDICAP AU TRAVAIL



dossier

dossier Comité Régional

**le Conseil Economique,
Social et Environnemental
Régional d'Occitanie**



Editorial 2

A la une 3

- Forum Agefiph

Vie syndicale 4

- Discriminations syndicales

Actualité Régional 5

- Exigeons un avenir industriel matériel ferroviaire à Beziers

Dossier 7

le Conseil Economique,
Social et Environnemental
Régional d'Occitanie



Actualité Syndicale 13

- Réforme des retraites

Brèves 15

- Le Conseil Syndical Interfrontalier Régional (CSIR) PYREMED fêtera ses 40 ans le 20 octobre 2023.



Comité Régional CGT Occitanie

• 7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE
Tél. 05 61 23 35 52

• 474, allée Henri II de Montmorency
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 15 91 74

e-mail : cr@cgtoccitanie.fr

site : <http://crgtoccitanie.reference-syndicale.fr/>

N° 267 • Juin 2023

Prix : 1€

N° d'inscription à la CP 0221S05720

ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication : Lionel Pastre

Conception et réalisation :

Comité Régional CGT Occitanie - 31300 TOULOUSE

Imprimé par le Comité Régional CGT Occitanie
31300 TOULOUSE



Un été très actif !

Après un 1^{er} mai, massif, unitaire, déterminé, historique pour gagner le retrait de la réforme des retraites, la lutte a continué en mai et juin ! 6 mois de lutte avec la majorité de la population toujours opposée au report de l'âge de départ à 64 ans.

Le gouvernement a tout fait pour réduire les débats à peau de chagrin, usant, abusant de 49.3 ou dégainant l'article 40 de la constitution. Quand on veut bâillonner le débat démocratique dans un pays, on fait le nid à l'extrême droite ou autres groupes fascisants ! Tous ceux qui ont permis cela en porteront la lourde responsabilité.

Nous avons eu raison d'organiser un meeting, en novembre dernier, sur la retraite, où les paroles d'Ambroise CROISAT ont raisonné et raisonnent encore plus fort aujourd'hui ! « **La retraite ne doit plus être l'antichambre de la mort, mais bien une nouvelle étape de la vie !** »



Notre région accueille de plus en plus de retraités, chaque année. Ils veulent vivre pleinement leur retraite, en bonne santé, dans des territoires accueillants. Et n'en déplaît à notre Président de la République, les salariés actifs ont les mêmes aspirations. Ils ne veulent pas mourir au travail et partir à 60 ans n'est pas une aberration ! Encore moins une utopie !

La CGT continuera la lutte jusqu'au retrait de cette Loi ! L'été sera très actif. Cette période permet d'entretenir l'esprit combatif qui a contribué à réaliser la mobilisation historique de ce 1^{er} semestre sur de très nombreuses initiatives : tour de France, rencontre des saisonniers, festivals, etc.

La CGT sera à l'offensive dès la rentrée, poursuivant notre mobilisation contre la réforme des retraites tout en y associant les revendications touchant aux salaires et pensions, les conditions de travail comme, plus largement, nos exigences de justice sociale en termes d'assurance chômage, de lutte contre la précarité et de défense des services publics et de notre système de protection sociale !

Lionel PASTRE,

Secrétaire Régional CGT Occitanie



Forum Handicap au travail

Pour la 6^e année consécutive, le Comité régional CGT Occitanie va organiser un forum régional lié aux questions du Handicap.

En effet, dans le cadre de la convention régionale qui lie le Comité régional CGT Occitanie à l'AGEFIPH Occitanie (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées). Elle a pour mission de favoriser l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé. Nous nous rejoignons complètement sur ces objectifs et ce partenariat, qui dure depuis de très nombreuses années déjà, est logique. Après Lavelanet (09), Saint-Jean-de-Védas (34), Auch (32), Albi (81) et Cahors (46), c'est Perpignan qui accueillera ce forum le **12 octobre prochain**, à la salle du Canigou.

Une centaine de camarades issus de toute l'Occitanie sont attendus.

Selon une formule bien consacrée, le déroulement de la journée sera le suivant. Après l'accueil et mot de bienvenu du Secrétaire Général CGT des Pyrénées-Orientales, la matinée permettra d'introduire le débat par une troupe de théâtre, autour de situations que l'on rencontre un jour ou l'autre dans nos vies quotidiennes. L'UD66 est en discussion actuellement pour qu'une équipe de rugby fauteuil puisse venir faire une présentation en fin de matinée.

L'après-midi est consacrée aux questions réponses, en présence de nombreux représentants des institutions liées au handicap : AGEFIPH, DIRECCTE, CAP EMPLOI, Médecin du Travail, etc. Chacun expliquera son rôle, ses domaines d'intervention et les interactions entre les uns et les autres, amenant une vraie appropriation par les camarades des rouages et des diverses instances ou institutions liées autour des questions du handicap, de l'emploi et du maintien dans l'emploi des salariés handicapés.

Il faut savoir que, en France, 2,7 millions de personnes ont une reconnaissance administrative du handicap :

- handicap moteur : 45 %;
- maladies invalidantes : 20 %;
- handicap physique : 13 %;
- handicap auditif : 8 %;
- handicap mental : 7 %;
- handicap visuel : 5 %;

Le handicap est une notion souvent mal comprise qui recouvre une diversité de situations dont les conséquences sur l'emploi peuvent être variables. Le code du travail oblige l'employeur à rechercher des solutions de reclassement dans l'entreprise pour un salarié reconnu inapte à son poste.

Le salarié pourra être licencié pour inaptitude seulement si le reclassement ou l'aménagement du poste n'est pas possible. Pour être durable, il est primordial que la solution de maintien soit recherchée le plus tôt possible, en lien avec le médecin du travail. Les instances représentatives du personnel, et notamment la Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) du Comité social et économique (CSE) ont toute leur place et doivent jouer leur rôle afin que le salarié puisse être maintenu au travail.

Alors, afin de s'armer au mieux et de comprendre que handicap ne rime pas avec licenciement obligatoirement, soyons nombreux le 12 octobre 2023, à PERPIGNAN, à participer au 6^e forum régional CGT dans le cadre de la convention régionale avec l'AGEFIPH.



Discriminations syndicales

Le 1^{er} juin 2023, les 13 secrétaires généraux des Unions Départementales CGT et le Comité Régional CGT Occitanie ont tenu une conférence de presse, à Montpellier, au cours de la journée d'action décidée par la CGT contre les discriminations syndicales. Vous trouverez ci-dessous l'intégralité de l'intervention de Lionel PASTRE, Secrétaire du Comité régional CGT Occitanie.

Mesdames, Messieurs les journalistes,

Bonjour et merci d'avoir répondu présent à notre invitation pour cette journée nationale contre les discriminations.

Avant de démarrer, laissez-moi vous présenter la tribune : Nathalie BAZIRE (membre du bureau confédéral de la CGT), Jérôme DELMAS (SG UD46), Serge RAGAZZACCI (SG UD34), Sébastien TURON (SG UD82) et moi-même, Lionel PASTRE, Secrétaire régional de la CGT Occitanie.

Depuis 6 mois, la France connaît des grèves et des manifestations d'une ampleur sans précédent depuis de très nombreuses années. Des millions de salariés (3,6 millions en cumulé en Occitanie) ont répondu présents aux très nombreuses initiatives et journées nationales d'action interprofessionnelle à l'appel de l'intersyndicale. Ils continuent de revendiquer l'abandon de la Loi sur les retraites, dont l'âge de départ à 64 ans.

Malgré cela, le gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de son projet aussi injuste que brutal en utilisant, pour passer en force, le 49.3.

Tout cela exacerbe la colère des salariés, retraités, privés

d'emplois et jeunes, mais elle renforce aussi notre détermination. L'engagement de la CGT n'est plus à démontrer et nous constatons une dérive autoritaire. Le climat social se durcit, la répression antisyndicale s'accroît ! De très nombreuses attaques contre les militants et/ou locaux syndicaux !

Toute cette politique fait le nid aux idées d'extrêmes droites et du Rassemblement National en particulier.

Malheureusement, nous savons qu'elles en sont les conséquences néfastes en Occitanie !

Les attaques contre les salariés de VERBAUDET, en grève, et les élus CGT en particulier, ont mis sur l'avant-scène la violence antisyndicale ces derniers jours.

Comme partout sur le territoire, nous connaissons, en Occitanie, des attaques sans précédent : manifestations ou rassemblements perturbés, voire interdits ; des militants contrôlés abusivement et arbitrairement et/ou convoqués en gendarmerie ou devant la justice ; usage de la force ; usage de gaz ; répression jusque dans les entreprises, interdictions de sonos ; etc.

Des syndicalistes convoqués au tribunal, il y en a dans presque tous les départements, en particulier dans le Lot, le Tarn, le Gers ou encore les Pyrénées-Orientales.

Des syndicalistes menacés de licenciement ou visés par des



procédures sont pléthores. Un rassemblement a d'ailleurs lieu aujourd'hui à Toulouse, devant Monoprix, pour soutenir une salariée élue CGT, ou encore demain, à Nîmes, devant le siège EPSILON INCENDIE.

Les attaques contre les syndicalistes nouvellement élus suite à des élections professionnelles se multiplient également.

Conscients qu'au-delà des femmes et des hommes, les locaux CGT (pourtant reconnu d'utilité publique par le tribunal de Commerce de Toulouse dans le litige opposant la mairie de Montauban et l'Union départementale CGT 82) sont maintenant la cible privilégiée des décideurs, ceux qui veulent bâillonner l'expression des salariés!

Je viens d'en parler, mais l'Union Départementale CGT du Tarn-et-Garonne est aujourd'hui expulsable (depuis le 1^{er} avril dernier). Il est impressionnant de constater le silence assourdissant de nombreux élus politiques d'Occitanie sur cette situation.

Les Unions départementales de l'Aude, du Gard ou encore du Lot, sont inquiètes également sur l'avenir et la pérennité de leurs locaux.

Et, dernièrement, suite à un débat non apprécié par le Maire de Toulouse, ce dernier utilise ce motif pour essayer de revoir la convention de mise à disposition de la Bourse du Travail à la CGT! Je ne vous rappelle même pas l'expulsion de ses locaux de l'Union locale CGT de Foix par la mairie et le combat qui dure depuis de très nombreux mois. Je rappelle que nous portons un projet de Loi pour gagner des locaux pour mener une activité syndicale interprofessionnelle digne de ce nom. Je ne vais pas faire plus long pour laisser la place à vos questions.

Je tiens juste à rappeler qu'en ce 1^{er} juin, journée décidée par la CGT contre les discriminations, qu'il n'y a pas de martyr à la CGT. Toutes ces attaques prouvent la pertinence de notre syndicalisme et ne font que renforcer la détermination des salariés, retraités,

privés d'emplois et jeunes. La CGT les appelle à se mobiliser massivement le 6 juin prochain partout en France, et sur les 30 lieux de manifestation proposés en Occitanie.

Le gouvernement et le grand patronat n'arriveront pas à nous interdire notre droit à s'exprimer, à revendiquer, à lutter! Les salariés se réapproprient d'ailleurs l'organisation puisque plus de 30 000 nouveaux syndiqués ont rejoint la CGT depuis le début de l'année.

Je vous remercie.





Exigeons un avenir industriel matériel ferroviaire à Beziers

Vendredi 12 mai 2023, plus de 200 personnes sont venues dans les Ateliers SNCF de Béziers réaffirmer l'exigence d'un avenir industriel matériel sur ce site ferroviaire.

Depuis plus de 30 ans, les cheminots du Biterrois luttent et ont gagné beaucoup de choses, dont la création de 4 services SNCF sur Béziers : le Centre de Recouvrement, le Centre de Traitement des Chèques Impayés, Ligne Directe devenue aujourd'hui « Relation Client à Distance » et le centre national des Archives du personnel. Aujourd'hui, ce sont 150 agents qui travaillent à Béziers.

L'avenir du Service Public SNCF, avec notamment la volonté du Conseil Régional Occitanie de passer rapidement la barre des 100 000 voyageurs/jours, va contraindre l'autorité organisatrice à l'achat de nouveaux matériels et donc à la création d'un nouveau Centre de Maintenance Régional pour l'entretien de ces engins. Ceux de Nîmes et Toulouse étant déjà saturés, la localisation d'une telle structure sur Béziers aurait de nombreux avantages.

De plus, il y a de quoi se mettre en colère quand on sait que la SNCF a planifié une opération industrielle de grande envergure de rénovation à mi-vie de plus de 2 225 engins TER en France. La région Occitanie va y mettre beaucoup d'argent et il n'y aura aucune retombée économique car il n'y a pas de site industriel SNCF dans le Sud-est de la France, que les pièces pour près d'un milliard d'€ seront fabriquées en Chine, qu'elles ne seront pas transportées par Fret SNCF mais par camions.

Il y a tous les arguments pour faire sur Béziers un site industriel pour servir l'intérêt général et le Service Public SNCF !

Les cheminots du Biterrois portent aussi la construction d'un tour en fosse, promis en 2016, ainsi qu'un tour pour les essieux à voie métrique, dont l'ensemble des charges des

trains de France sont envoyées en Suisse avec un coût de passage de frontière exorbitant.

La CGT s'engage au quotidien, au travers de luttes comme celles des Ateliers SNCF de Béziers, à réinventer une politique industrielle et à développer des Services Publics répondants aux besoins de la population, à l'aménagement des territoires, à des coopérations nouvelles du local à l'international, et au service de l'emploi et de la transition écologique.

À la mise en concurrence des territoires et des travailleurs, la CGT oppose un plan de rupture pour poser les bases d'une société plus juste, plus humaine qui s'articule autour du triptyque environnement-économie-social.

Dans ce cadre, le site SNCF de Béziers a trois atouts importants :

- Un passé industriel, avec des agents qui ont du savoir-faire,
- il va devenir le carrefour de trois lignes de chemin de fer, deux déjà existantes, la ligne classique, la ligne Béziers-Neussargues et en 2034, la nouvelle LGV dans sa première phase entre Montpellier et Béziers,
- l'espace, l'ancien chantier FRET du Capiscol a une étendue suffisante pour créer un Centre de Maintenance capable d'entretenir les nouveaux engins, et pour créer un Technicentre Industriel afin de faire les opérations mi-vie sur nos matériels.

Les cheminots du Biterrois sont déterminés à ne rien lâcher et continueront le combat engagé depuis 1993, pour le développement des Ateliers SNCF de Béziers !

Leur objectif est clair : voir les Ateliers SNCF de Béziers se développer, se moderniser et accueillir de nouvelles charges de travail ! Cela serait bon pour le territoire, le Service Public ferroviaire SNCF et l'emploi industriel en Biterrois !



le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional d'Occitanie

Le 20 juin 2023, le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional d'Occitanie (CESER) tenait sa plénière à l'hôtel de région, à TOULOUSE.

3 avis ont été rendus ce jour-là.
Xavier PETRACHI, animateur du groupe CGT au CESER Occitanie nous livre son compte rendu.
Sur 170 conseillers: 146 présents et représentés.
Groupe CGT: 16 présents, dont 2 représentés (Martine et Jean-Jacques)

9h30, introduction par Jean-Louis CHAUZY:

Situation de Bosch RODEZ: les engagements de la direction de Bosch ont du mal à se concrétiser, JLC a provoqué une réunion avec les syndicats pour interpeller la direction.

Les engagements stipulaient le maintien du site avec 500 salariés sur la reconversion du site avec la fabrication de batteries. A ce jour, aucune commande. JLC a salué la tenue du colloque de la fédération CGT Métallurgie sur les assises de l'auto. Filière Nucléaire dans le Gard: JLC a provoqué une rencontre avec les dirigeants syndicaux des fédérations de l'énergie: Sébastien MENESPLIER devrait participer à cette rencontre.

Avis C6 sur l'économie bleue, 2^e cahier:

Ce 2^e cahier portera essentiellement sur le tourisme sur le littoral, tandis que le 1^{er} portait sur l'industrie du littoral (présenté par Xavier).
L'économie bleue représente 41 000 emplois sur le littoral, dont 32 000 pour le tourisme, et un CA de 6 milliards d'euros, dont 4,6 pour le tourisme.
L'avis adopté à l'unanimité propose des préconisations sur le statut des saisonniers, notamment.

Déclaration commune CGT, Solidaires, FSU lue par Patrick AUZENDE.

le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional d'Occitanie ...suite...

Avis C2 sur la réduction des émissions GES :

Cet avis a pointé les effets du changement climatique avec la fonction de la forêt pour capter le carbone. Les méthaneurs doivent rester un complément pour les agriculteurs et les préconisations de l'avis s'opposent aux méthaneurs gigantesques, du même style que les mégas bassines.

L'avis pointe la régulation du marché carbone et préconise un label bas carbone.

L'avis a été adopté à l'unanimité.

Déclaration commune CGT, Solidaires, FSU, confédération paysanne, FNE, conservatoire de l'environnement lue par Ludovic ARBERET.

Avis C3 sur la filière bois :

Cet avis souhaite que la filière bois en Occitanie soit un exemple de réindustrialisation. En effet, la région est la 2^e, après la nouvelle aquitaine, en surface forestière (36 % du territoire) mais à la 7^e place pour l'industrie du bois.

L'avis préconise un label bois des Pyrénées. La réglementation 2020 préconise l'utilisation du bois dans les nouvelles architectures. L'avis propose de réhabiliter l'usage des feuillus très présent sur le territoire, alors que la construction utilise principalement le pin, peu présent en Occitanie.

L'avis rappelle que la forêt est un atténuateur du changement climatique, il y a lieu de la protéger et de la gérer durablement.

L'avis a été voté à l'unanimité.

Déclaration commune CGT, Solidaires, FSU, conservatoire de l'environnement lue par Daniel MEMAIN (Solidaires)

Réaction de Vincent GAREL, conseiller régional :

Le tourisme est la 2^e économie nationale, mais l'état sous-estime l'enjeu de la filière tourisme. 45 % des nuitées en Occitanie se font en campagne, tandis que le littoral représente 1/3 des nuitées.

La région développe des formes de tourisme alternatives, comme Occitanie Rail Tour, qui permet de visiter l'arrière-pays avec un seul billet de train. La région propose aussi la carte Oxygène pour diversifier l'offre de tourisme.

Intervention du préfet de région P-André DURAND, assisté du directeur régional de la DREETS, Julien TOGNOLA :

Réforme France Travail : permet l'insertion professionnelle des personnes au RSA sous forme de contrat d'engagement. Simplification des offres d'emplois et territorialisation entre collectivité et Etat. Prise en charge de relai petite enfance pour faciliter le retour à l'emploi.

Une expérimentation est en cours en Aveyron envers les personnes au RSA.

Vous trouverez ci-après des extraits des 3 déclarations communes :

Pour une économie bleue soutenable en Occitanie Tourisme – Nautisme – Formation – recherche - innovation ?

Ce second avis sur l'économie bleue vient compléter le premier avis qui portait sur les ports de commerce, la construction navale, pêche et conchyliculture, énergie éolienne en mer adopté à l'assemblée plénière du 19 avril.

Tout d'abord, nous félicitons que le CESER fasse sienne les conclusions du 6^e rapport du GIEC publié le 20 mars dernier. L'heure n'est plus au déni, au climato-scepticisme mais à la brûlante nécessité d'agir. Le littoral occitan est en effet en première ligne à subir les impacts du changement climatique.

C'est donc à l'aune de ce nouveau paradigme de la crise climatique que nous souhaitons dans cette déclaration apporter des éclairages complémentaires sur les points suivants :

tout d'abord, il n'y aura pas d'avenir pour l'économie bleue en Occitanie dans le cadre des modèles productivistes des années 60. L'heure est aux transitions écologiques, économiques, sociales et sociétales indispensable pour une gestion durable des activités de la mer et du littoral. Mais il n'y aura pas de transmission sans la mobilisation de la puissance publique, Etat en premier lieu, mais aussi de l'Europe, de la

Région et des Collectivités. Il faut une nouvelle Mission Racine revue et corrigée par la planification écologique. Il faut d'urgence revoir à la hausse les moyens et les objectifs du Plan littoral 21 pour donner un nouvel avenir durable à ces territoires et à ces populations.

Ensuite, il nous semble important de penser l'avenir de l'économie bleue avec les populations de ces territoires littoraux en pensant une meilleure gestion du littoral, un nouveau tourisme, un nouveau nautisme plus écoresponsable, plus sobres en énergie, plus sobres en espaces et plus sobres en utilisation de ressources.

Nous souhaitons en premier lieu l'arrêt des projets d'extension et d'aménagement des ports de plaisance.

Mais nous ne voulons pas transformer le littoral occitan en nouvelle Riviera pour ultras riches soumis à la loi du marché et de la spéculation immobilière. L'Occitanie doit continuer à garantir par l'accueil des touristes le droit aux vacances pour tous en accordant une attention toute particulière à celles et ceux qui, pour des raisons diverses, n'y ont pas accès notamment pour des raisons de pouvoir d'achat, d'exclusion du monde du travail ou de handicap.

Assurer le droit aux vacances, c'est faire appel aux structures développant le tourisme social comme par exemple, offrir un projet éducatif pour les enfants de salariés, assurer le bon traitement des personnels saisonniers des centres de vacances ou encore favoriser les liens avec les acteurs locaux. C'est aussi faire vivre directement le droit aux vacances pour tous en permettant la mutualisation du patrimoine pour ceux qui n'ont rien.

Par ailleurs, il n'y a pas d'économie bleue sans le respect des conditions de travail et de rémunération des salariés de ces secteurs. Les saisonniers ne devraient pas être enfermés dans un contrat précaire mais avoir les mêmes

droits que les autres salariés. Nous proposons un nouveau statut du travail salarié dans lequel les droits sont attachés à la personne. Des inspecteurs du travail supplémentaires devraient aussi être recrutés. Un nombre plus important de contrôles permettraient de mieux faire respecter les droits des saisonniers, et d'améliorer notamment leurs conditions d'hébergement. Nous partageons la préconisation de l'avis sur l'octroi des aides régionales aux entreprises touristiques sous condition d'hébergement décent pour les saisonniers.

Enfin, il n'y aura pas d'avenir durable pour l'économie bleue sans la mobilisation des acteurs de la formation professionnelle, de la recherche et de l'innovation. Dans ces domaines, la puissance publique comme la planification et la prospective s'avèrent indispensables. Nous proposons de porter l'effort national de recherche à 3 % du Produit Intérieur Brut. Pour toutes les transitions à venir, il faut un effort considérable pour la recherche, pour contribuer au progrès des connaissances, répondre aux besoins de la société en expertise et contrôle, créer les conditions d'un renouveau du développement industriel y compris pour l'industrie touristique.

Le présent rapport exprime une volonté partagée d'assurer un développement économique qui réponde aux besoins de la population de ce territoire largement défavorisés en termes de chômage, de pauvreté... tout en répondant aux défis du changement climatique.

La CGT, SOLIDAIRES et FSU voteront par conséquent l'avis.

« Réduire les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le dérèglement climatique : quelles réponses des agricultures et des sylvicultures occitanes »

Notre commission comme notre assemblée n'étaient pas au point sur les travaux et les publications du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). En cela, notre assemblée reflétait une société civile qui est gangrenée par le climatoscepticisme. Comme le prouve un sondage EDF-IPSOS de 2022, seulement 62 % de nos concitoyens sont persuadés de l'existence d'un changement climatique d'origine anthropique, un résultat en recul de 8 points par rapport au sondage précédent, un peu plus de 37 % pensent soit que ce changement climatique n'existe pas, soit qu'il s'agit d'un phénomène naturel ou en tout cas émettent des doutes sur son origine anthropique.

Trente-cinq ans de travaux n'ont pas permis de dissiper cette opposition qui désormais relève plus du déni de réalité, du refus de se confronter aux inéluctables changements provoqués dans notre vie quotidienne que d'une méconnaissance scientifique sur la gravité du dérèglement climatique.

Bref, pour lutter contre le changement climatique, notre premier souhait était de bien l'identifier et ceci nécessitait de fait une « acculturation » : acculturation réussie puisqu'au final, le titre de ce projet d'avis mentionne explicitement le dérèglement climatique.

Sur le deuxième point, nous aurions souhaité séparer la question des agricultures et des sylvicultures d'Occitanie en deux cahiers distincts, le cahier forêt-bois aurait pu faire l'objet d'un travail commun avec le projet d'avis présenté ce même jour par la Commission 3 « Transformations et Utilisations du bois, réindustrialiser la filière en Occitanie ».

le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional d'Occitanie ...suite...

Si nous nous attardons sur les agricultures d'Occitanie, celles-ci pâtissent déjà du dérèglement climatique: l'accentuation et l'extension du climat méditerranéen, couplées à une intensification des événements extrêmes, l'évolution rapide de nos climats montagnards ont d'ores et déjà fragilisé nos agroécosystèmes.

Nous aurions pu reprocher à cet avis quelques manques méthodologiques vis-à-vis d'une analyse du Plan Stratégique National de la Politique Agricole Commune que ce soit sur les Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques, sur l'écorégime ou sur les équilibres entre le 1^{er} et 2^e piliers de la PAC. Nous aurions souhaité entendre le Conseil Régional sur ses choix politiques vis-à-vis du dérèglement climatique comme le Plan Arbre et Carbone vivant, la MAEC « Transition de pratiques » ou la mise en place du Contrat Agriculture Durable.

Mais nous avons fait le choix de saluer les avancées contenues dans cet avis. Oui, nous partageons l'avis de la commission sur les « sérieuses réserves quant à la capacité du marché du carbone à répondre aux enjeux de neutralité carbone et de développement durable. ».

Oui, nous partageons aussi la nécessaire régulation de ces « marchés carbone » sur des bases scientifiques rigoureuses et non sur la pression idéologique d'entreprises qui souhaitent « compenser » plutôt que de faire évoluer leurs pratiques et leur modèle économique.

Oui nous sommes en accord avec le fait que « la forêt peut devenir émettrice

nette de carbone, aggravant ainsi les effets du dérèglement climatique » car seule « une forêt en bonne santé entretenue et récoltée, est une forêt qui poussera correctement et stockera le maximum de carbone atmosphérique. ». La démonstration, parfois contre intuitive, en avait déjà été faite à l'occasion d'une audition réalisée pour un avis précédent du CESER Occitanie sur « les énergies décarbonées en Occitanie » (juin 2022). Pour permettre à la forêt de jouer un rôle important d'atténuation du changement climatique, le moyen direct est d'accroître les espaces boisés et les volumes de bois sur pied avec la reforestation et la restauration de forêts naturelles plutôt que des plantations à objectif de production. Aussi, nous soutenons la préconisation que « pour le CESER, une utilisation durable de la biomasse forestière pour la production d'énergie passera par une démarche d'économie circulaire de l'ensemble de la filière en privilégiant la valorisation du bois dans les produits à plus longue durée de vie (construction), le bois énergie ne devant être alimenté que par les co-produits et déchets de cette première valorisation ».

Oui, nous soutenons la préconisation visant à « améliorer l'équilibre nutritionnel avec une consommation de produits d'origine animale moindre et de meilleure qualité » et ce sans minimiser les efforts à déployer pour l'évolution nécessaire de nos régimes alimentaires.

Sans minimiser le possible rééquilibrage des rations destinée aux ruminants, permettant de diminuer leur

production de méthane, nous partageons aussi le besoin d'accompagnement (tant technique que scientifique) du développement de la méthanisation où la production d'énergie et d'engrais doivent se raisonner simultanément, le digestat devant être un coproduit d'intérêt et non un simple déchet à épandre.

L'industrialisation de cette filière doit être compatible avec la stratégie nationale bas carbone et avec les engagements environnementaux de notre pays. La méthanisation ne doit pas représenter selon nous un effet d'aubaine pour sauver un élevage productiviste en perte de rentabilité, critique légitime qui a été faite aux modèles bretons ou danois. Nous serons à ce titre attentifs à une analyse systémique de cette filière, aux recherches scientifiques sur son impact environnemental (externalités négatives et positives), sur le coût de production et d'achat de l'énergie produite, sur son véritable bilan GES qui doit être affiné et sur l'utilisation par les méthaniseurs des substrats non agricoles.

Nous partageons la crainte émise par de nombreux conseillers quant à l'homogénéisation du modèle sous la pression d'investisseurs capitalistes: les petits et moyens méthaniseurs agricoles doivent être soutenus même s'ils ne sont pas nécessairement les plus rentables sur le plan de la politique énergétique. Pour cela, nous pouvons imaginer une synergie entre groupements d'agriculteurs et collectivités territoriales permise par une gouvernance démocratique de la

production énergétique dans le cadre d'un grand service public de l'énergie. Nous sommes favorables au déploiement prioritaire du bioGNV sur la décarbonation des transports lourds et sur l'alimentation des bus GNV. Nous serons aussi attentifs au développement des autres voies de valorisation que constituent la pyrogazéification et la méthanisation. Nous salvons aussi l'accent mis sur le rôle de l'arbre dans nos paysages qui ne se limite pas aux forêts et espérons que l'AFAHC Occitanie bénéficiera dans les années à venir d'un soutien financier à la hauteur des enjeux autour des haies et de l'agroforesterie. Il ne suffit pas de planter des arbres, il faut les entretenir. Agriculteurs, collectivités doivent pour cela être informés, formés et accompagnés.

Pour conclure, si nous partageons l'analyse de Christian Gollier sur « le changement climatique [qui] constitue probablement la plus grande défaillance des marchés de tous les temps », nous pensons comme le chercheur toulousain, membre du GIEC, Christophe Cassou que « sans dynamique collective, sans justice et équité, la transformation ne se fera pas », nos organisations prendront toute leur part dans la construction de cette dynamique car pour nous urgence sociale et urgence environnementale ne peuvent être dissociées.

Pour toutes ces raisons, les conseillers des groupes CGT, FSU, Solidaires, Confédération Paysanne, France Nature Environnement, Conservatoire d'Espaces Naturels, Conservatoires Botaniques Nationaux du CESER Occitanie voteront cet avis en espérant que le travail engagé sera approfondi dans la future mandature.



Transformations et utilisations du bois, réindustrialiser la filière en Occitanie ?

En premier lieu nous pensons que ce rapport du CESER en commission 3 aurait dû faire l'objet d'un travail commun avec celui présenté ce même jour par la Commission 2, d'autant que les données factuelles présentées font l'objet d'écarts dans ces 2 rapports conjoints du CESER Occitanie.

En effet, les objectifs de réduire les émissions de GES et de satisfaire aux accords de Paris sont une réelle opportunité pour redonner corps à une filière bois dans notre région Occitanie deuxième plus grande région forestière française. Nous le souhaitons, mais faut-il respecter certains impératifs.

Tout d'abord, et avant tout, en respectant le cycle des forêts, la durée de croissance des différentes espèces d'arbres et assurer la préservation de la biodiversité ;

En effet, si la forêt constitue incontestablement un puits de carbone important et si le bois y compris récolté continue à stocker du carbone, il ne s'agit pas d'une ressource inépuisable car son temps de régénération est un temps très différent du temps de l'économie de marché. Ce n'est pas

pour rien qu'on parle du « temps long de la forêt ».

Ainsi la forêt d'Occitanie, plutôt « jeune » (moins de 50 ans) du fait des accrues du XX^e siècle, doit bénéficier de protection pour vieillir et se bonifier... Il ne s'agit donc pas d'augmenter sans discernement les volumes mais bien de faire des prélèvements soutenable et de ne pas oublier aussi de NE PAS RÉCOLTER, au moins pendant un certain temps, histoire d'accroître pour de vrai le capital sur pied, en volume et en tonnes de Carbone !

De plus si le bois peut utilement se substituer à des matériaux émissifs et à des énergies fossiles, il reste aussi une matière carbonée dont la combustion est émettrice de CO².

Privilégier le bois issu de forêts gérées durablement, et en proximité, dans notre région Occitanie c'est bien faire le choix de matériaux renouvelables mais pas forcément protéger les forêts si la gestion publique n'agit pas avec discernement et dans un souci de sobriété.

Nous partageons les réflexions de l'avis qui souligne que « la forêt est un atout pour l'adaptation au changement climatique ». Comme l'écrit le collectif « SOS Forêts » dont nos organisations syndicales sont membres aux côtés

le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional d'Occitanie ...suite...

d'associations environnementales présentes au CESER: « Les forêts sont devenues un champ de bataille en proie aux machines et à l'appétit insatiable des industriels » [...] Il y a nécessité de créer une force de veille citoyenne et de contre-pouvoir face aux lobbies financiers dont les appétits sur les ressources forestières prennent actuellement des proportions dangereuses. »

Il est ainsi indispensable comme l'affirme ce rapport du CESER de stopper la « fuite des bois » vers l'exportation, la Chine notamment, sachant que ces bois reviennent en produits finis dans une aberration de production de CO² par les transports. On constate une augmentation de + 29 % d'exportations en 2021 comme le souligne l'avis.

Il est ainsi d'autant plus nécessaire de s'assurer de la provenance des bois issus d'exploitation illégales.

Aujourd'hui seules 12 % des forêts mondiales à vocation de produire du bois sont certifiées. L'exploitation irresponsable des forêts a des conséquences sociales et environnementales très lourdes: réduction de la biodiversité, érosion, pollution de l'eau ou perturbation de son cycle, déforestation.

Si nous continuons à consommer en 2030 de la même manière que nous le faisons aujourd'hui, la récolte de bois devrait dépasser les 7 milliards de m³!

L'exploitation illégale du bois cause de graves dommages à l'environnement et participe à la destruction de forêts à très forte valeur comme l'Amazonie, les forêts du Congo ou encore les forêts boréales. D'après Interpol, le marché mondial du bois illégal représente 51 à 152 milliards de dollars,

Il faut donc garantir la gestion responsable des forêts au travers du marché du bois, comme la certification FSC. Il est indispensable aussi de renforcer le rôle de l'Office national des forêts (ONF), en le recentrant sur ces missions historiques et en stoppant ses dérives libérales mortifères pour ses agents. Nous rappelons ici la plateforme intersyndicale qui a contesté le contrat Etat ONF d'avril 2022 qui amplifiait les baisses d'effectifs avec plus de 500 nouvelles suppressions de postes annoncées. Alors que déjà en 20 ans l'ONF a subi près de 5000 suppressions de postes soit près de 4 emplois sur 10: de 12 866 personnels en 2000 à 7 963 en 2020. Ces destructions massives d'emplois se sont accompagnées de réorganisations permanentes et d'une forte dégradation des conditions de travail. Durant cette période ce sont plus de 50 personnels de l'ONF qui ont mis fin à leurs jours. Il faut donc inverser cette tendance car il s'agit bien à la fois de prévenir les incendies, d'assurer une lutte déterminée contre le prélèvement illégal mais aussi de promouvoir une véritable gestion raisonnée de la

forêt...

C'est pourquoi nous soutenons les préconisations de l'avis qui s'appuient et misent sur la R & D, pour assurer un transfert vers des essences locales (hêtres...) et favoriser la lutte contre le trafic illégal. Cela nécessite effectivement que la filière ne fonctionne plus en silos mais bien avec un souci constant d'interdisciplinarité. Les interactions entre professionnels des différentes chaînes de productions et d'approvisionnements doivent être redynamisées sous l'égide d'un service public qui veille à faire respecter la hiérarchie Bois d'œuvre, Bois d'industrie pour libérer les connexes ultimes pour le Bois Energie dans l'objectif d'un bilan carbone optimisé. L'enjeu reste une pratique de prélèvements soutenable des essences de feuillus présentes en région avec la remise en route des scieries locales en Occitanie; avec des « Comités de bassin de la forêt » associant services publics, professionnels et résidents, véritables espaces de concertation qui permettraient à ce que la gestion forestière n'échappe plus à l'expression populaire.

Les groupes CGT SOLIDAIRES FSU et le Conservatoire d'Espaces Naturels partagent le souhait de faire de la filière bois un exemple de réindustrialisation régionale et votera l'avis.

Réforme des retraites

« Cent jours. » C'est le cap fixé par le président de la République Emmanuel Macron pour mener de nouveaux chantiers et apaiser le pays, afin d'essayer de tourner la page de la très contestée réforme des retraites. Sa Première ministre Elisabeth Borne a détaillé, le 26 avril 2023, la feuille de route de son gouvernement pour les prochaines semaines. Un « premier bilan » est prévu le 14 juillet, jour de la Fête nationale.

Quelques jours après ces annonces, arrivait dans le paysage la journée du 1er mai, 13e journée unitaire contre la réforme des retraites. Avec près de 2,3 millions de manifestants recensés dans plus de 310 manifestations et rassemblements, la mobilisation a atteint un niveau record pour un 1er mai, dépassant en particulier celles des 1er mai 2002 et 2009. En Occitanie, 267 350 personnes ont participé aux initiatives proposées.

Partout, l'unité syndicale inédite depuis 2009 pour un 1er mai a démontré la profondeur du mouvement, sa popularité, la détermination collective à ne pas tourner la page.

L'ambiance générale dans les cortèges a été revendicative, festive, familiale, joyeuse.

Animée par une volonté intacte de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire, la CGT a continué à œuvrer au retrait de la réforme dans le cadre d'une construction unitaire de la mobilisation.

Malgré cela, l'exécutif a enchaîné les passages en force: refus de recevoir les syndicats, utilisation du 49-3,

promulgation immédiate malgré la censure partielle du Conseil constitutionnel... La décision du Président de la République de maintenir sa réforme malgré l'opposition quasi unanime de la population a créé une défiance profonde.

L'intersyndicale a dénoncé, une nouvelle fois, solennellement, ces décisions autoritaires qui ajoutaient à la crise sociale une crise démocratique. Le dialogue ne pourrait être rétabli que si le gouvernement prouve sa volonté de prendre enfin en compte les propositions des organisations syndicales.

La 14e journée d'action était annoncée pour le 6 juin.

Le 3 mai, une nouvelle fois, le Conseil constitutionnel a retoqué la possibilité de déclencher un référendum d'initiative partagée (RIP). Empêcher ainsi la population de s'exprimer sur ce sujet central est un déni supplémentaire de démocratie, venant s'ajouter à une bien trop longue liste d'entorses démocratiques.

Pour la CGT, c'était cela dit un non-événement: la victoire pour obtenir le retrait de la réforme des retraites est toujours passé par la mobilisation unitaire.



Réforme des retraites

Le 17 mai, la CGT a été reçue par la Première ministre avec une demande simple : le retrait de la réforme des retraites. Encore une fois, le gouvernement a fait la sourde oreille. Encore une fois, le gouvernement nous a méprisé. Ce rendez-vous de « dialogue social » s'est avéré être un monologue patronal.

Il est important de rappeler les points essentiels de la réforme :

- report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans pour tous les actifs « indépendants, salariés, et fonctionnaires » à raison de 3 mois chaque année jusqu'en 2030 ;
- accélération des mesures Touraine : 43 ans de cotisations seront requis dès la génération 1968 ;
- suppression des régimes spéciaux pour les nouveaux embauchés au 1^{er} septembre 2023 ;
- minimum de pension pour une carrière complète qui ne sera pas relevée à 1 200 euros ;
- le dispositif carrière longue est partiellement remis en cause : la pénibilité est de moins en moins compensée par des départs anticipés.

Le mardi 6 juin, ce furent encore plus de 900 000 salariés, jeunes et retraités qui sont descendus dans la rue et ont fait grève. Un record après 6 mois de mobilisation. La colère s'est fait entendre dans plus de 250 rassemblements. 29 avaient lieu en Occitanie et 116 150 manifestants y ont participé.

Malgré le passage en force et les multiples manœuvres du gouvernement, les opérations de diversion, de division et de répression les salariés refusent de tourner la page et sont toujours aussi nombreux à être opposés à la réforme du gouvernement.

La CGT, avec l'intersyndicale, a aussitôt appelé solennellement le président de la République et la présidente de l'Assemblée nationale à respecter les prérogatives du Parlement. Le 8 juin, les députés devaient pouvoir voter sur la réforme des retraites.

Mais, sans surprise, l'exécutif a décidé d'imposer sa réforme des retraites en empêchant une nouvelle fois les parlementaires de voter. Ce nouveau déni de démocratie, les nombreux passages en force, malgré le rejet massif de la population laisseront des traces profondes. Même le conseil de l'Europe s'est interrogé sur l'ingérence significative de l'exécutif suite à l'utilisation en France de l'article 49.3. L'exécutif sort considérablement affaibli de ce conflit, méprisant la démocratie sociale et les travailleurs, travailleuses et la jeunesse, encore aujourd'hui opposés très largement à cette réforme.

L'intersyndicale et les manifestant.es n'ont pas réussi à faire reculer le gouvernement sur le passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans, mais nous ne tournons pas la page.

Nous sommes majoritaires face à un gouvernement aux abois ! Poursuivons ce juste combat et mettons à profit tout l'été pour gagner une rentrée à l'offensive !

Le Conseil Syndical Interfrontalier Régional (CSIR) PYREMED fêtera ses 40 ans le 20 octobre 2023.

Le CSIR regroupe les organisations syndicales françaises et espagnoles (UGT, CCOO, USOC). Il s'occupe des problèmes des salariés transfrontaliers. La dernière assemblée générale a eu lieu à GERONE, en décembre 2022.

Philippe MOITRY, Lionel PASTRE, Pierre PLACE et Serge RAGAZZACCI y représentent la CGT Occitanie.

En ce début d'année ont été mis en place deux groupes de travail, autour des problématique des transports et de la santé, dans lesquels la CGT prendra toute sa place.

Au mois d'avril, une lettre a également été envoyé au préfet de la région Occitanie, ainsi qu'à ceux des Pyrénées Orientales et de Haute-Garonne afin de demander une entrevue afin de discuter du blocage de deux routes de la région (Le col du Port à Bagnères de Luchon et la route du Col de Banyuls). Le blocage de ces deux routes entraine pour les salariés transfrontaliers des temps de trajet fortement augmentés et des frais de carburant élevé. La demande s'appuie sur les directives Européennes sur la libre circulation des biens et des personnes. Nous sommes en attente de réponse pour le moment.

Le Comité Directeur du CSIR a lancé, le 13 avril dernier, la préparation des 40 ans du CSIR.

La date arrêtée est le 20 octobre 2023, à GERONE. Pierre PLACE participe au groupe de travail préparatoire à cette initiative.

L'objectif de participation est de 100 camarades et une dizaine pour la CGT Occitanie.

Au cours de cette initiative, 2 tables rondes sont prévues :

- Quel pilier social européen est nécessaire pour améliorer les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière ?
- Relations transfrontalières en Europe et entre Occitanie et Catalogne : les enjeux politiques et syndicaux.

Au-delà de la réunion de travail, un moment festif est prévu et les « anciens » camarades ayant œuvré au sein du Comité Directeur du CSIR seront invités. Pour les 2 ex-régions, c'est assez rapide, il y en a 5 : Martine BERNARD-ROIGT, Georges ATIEL, Patrick GREZE, Thierry LABELLE et Roger-Pierre LEMOUZY. Je n'oublie pas Pierre PLACE et Philippe MOITRY mais ils siègent encore aujourd'hui.

Nous avons à construire la délégation pour le 20 octobre mais, au-delà de cela, il faut que toute la CGT de la région, et en particulier les départements limitrophes, s'empare de toutes ces questions transfrontalières.



- Une association de Tourisme de proximité **à votre écoute**
- La mutualisation des activités pour **un Prix Adapté**
- Des vacances de qualité pour tous, **au juste prix** (locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins : **une autre façon de voyager**
- Un service billetterie **tarifs préférentiels**
- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale.
- Locations, villages vacances : **aux tarifs collectivités**
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Occitanie **à tarifs réduits**
- Réduction **jusqu'à 40 %** sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...
- Une assurance sports et loisirs **incluse dans l'adhésion**



<https://tlcoccitanie.com>

en Occitanie

Nîmes

Toulouse

Tél. 04 66 67 29 20

Tél. 05 61 29 83 29